

Image not found or type unknown



Hébergement à titre gratuit et décès du propriétaire

Par ameno65, le 01/07/2011 à 21:27

Bonjour,
nous étions logés gratuitement par mon père.. il vient de décéder...nous voulons acheter la maison... mes frères et soeurs peuvent-ils de nous demander un loyer concernant ces 15 années passées avec mon père

merci d'avance pour votre aide

Pas de compte - loyer d ' occupation à faire , tout du vivant de votre père